



# Groupe de travail « Fait associatif et territoires »

Note intermédiaire

## INTRODUCTION

Cette note est une proposition de synthèse des travaux menés par le groupe de travail « Fait associatif et territoires » de l'IFMA. Elle articule à la fois un premier état des lieux de la littérature proposé par Laurent Fraisse avec les travaux du groupe de travail (note de qualification des besoins, comptes-rendus des deux premières réunions). Cette note est une étape intermédiaire avant la publication du compte rendu global du groupe de travail.

## PREMIER ETAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES

### 1. Repères bibliographiques: objet et méthode

Cette note propose une **première bibliographie sur « fait associatif et les territoires »**. Elle n'a aucune prétention à être exhaustive et appelle à être complétée. Francophone, elle mériterait d'intégrer des références internationales. Académique, elle doit être articulée avec la littérature grise et professionnelle sur la vie associative (Tribune de la Fonda, Juris associations, cahiers et études de fédérations, d'observatoires locales ou de think tanks, etc.)

La note a été élaborée par partir de la **consultation des plates formes de revues SHS** (Cairn, Hal et Google Scholar). Dans cette première approche, une recherche avancée a croisé les mots clés « association » ou « associatif » avec ceux de « territoire », de « local » ou de « développement local » inclus dans les résumés des articles. Evidemment, le nombre d'articles est beaucoup plus important lorsque l'on recherche les mêmes mots dans le « texte intégral » des articles. Mais ils n'ont souvent qu'un rapport très secondaire, voir anecdotique avec « la vie associative ».

La sélection **d'une trentaine d'articles ou de chapitres d'ouvrage**<sup>1</sup> a donc été effectuée à partir de la lecture des résumés. Elle privilégie les études et enquêtes menées sur les territoires en France depuis une quinzaine d'années. Le degré de généralité des **quelques regroupements**

---

<sup>1</sup> Pour voir la liste des publications et des résumés, se référer à la revue de la littérature diffusée par l'IFMA en amont de cette rencontre.

**thématiques** proposés à partir de 2 à 4 articles ne doit pas être surinterprété. Il permet cependant d'approfondir les enjeux de connaissance et les problématiques repérées du groupe « fait associatif et territoires » de l'IFMA.

## 2. Des visions partielles du territoire des associations : sectorielle, administrative, statique, monographique et qualitative.

### Comment saisir territorialement la vie associative dans sa diversité ?

La majorité des articles sélectionnés traite d'associations situées sectoriellement (associations culturelles, sportives, d'aide à domicile) ou territorialement (associations de quartier, villageoises, etc.). **Rares sont donc les recherches qui tentent de saisir et de qualifier les liens entre les territoires et la « vie associative » dans son ensemble et dans sa diversité.** La question du rapport aux territoires des associations ou de la cohérence territoriale et transversale du fait associatif se formule donc rarement en dehors du prisme sectoriel.

Le problème est dans une certaine mesure surmonté lorsque le territoire administratif ou vécu est l'objet même de ou des associations étudiées. Dans le cadre d'une association d'habitants d'un quartier politique de la ville, d'une association de défense ou de réhabilitation d'un patrimoine, il y a une certaine concordance spatiale entre l'objet de l'association, ses actions et la localisation de son siège et de ses membres.

Cette difficulté à appréhender la diversité associative dans les territoires se retrouve dans le relatif cloisonnement des problématiques et des disciplines. Le **fait associatif à l'échelle territoriale est rarement analysé de manière multidimensionnelle** articulant ses aspects ou ses effets politiques (engagement, citoyenneté, action collective), économiques (emplois, services, valorisation de ressources) et sociaux (lien, mixité, diversité).

Enfin, sous réserve de recherche plus approfondies, il y a relativement **peu d'analyses sur les territoires des têtes de réseau associative** et la capacité des regroupements associatifs locaux à agir à différentes échelles.

### Peu d'études quantitatives sur la vie associative à l'échelle locale

Ce premier recensement de publications confirme qu'il y a **peu d'études quantitatives sur la vie associative à l'échelle locale**, ce qui peut être un second facteur explicatif de la difficulté à saisir localement la vie associative dans sa diversité. Les analyses de type monographique d'une ou de quelques associations dans un même lieu ou d'un même secteur sur plusieurs territoires prédominent. Pour un panorama plus quantitatif, on est alors renvoyé aux enquêtes nationales de V. Tchernonog (2013) ou de Recherches et Solidarités où les **échelles administratives sont les variables pour appréhender l'importance numérique des associations dans les territoires.** Outre que les échantillons des enquêtes nationales rendent difficile une connaissance fine des réalités associatives locales, leurs méthodes **ne permettent pas de comprendre les « territoires construits » par les interactions associatives**, ce qui supposerait une analyse de réseaux des dynamiques associatives. A quelques exceptions près (Fourdrignier, 2010), l'intérêt du croisement des méthodes qualitatif et de quantitatif pour analyser les « dynamiques associatives et les transformations des territoires » est peu pratiqué. Enfin, l'analyse de données numériques est quasi inexistante.

### Le territoire, une variable secondaire des typologies des associations ?

La diversité associative est généralement abordée à partir de variables socio-économiques (taille des effectifs salariés, des budgets, secteurs d'activité). Il est courant de distinguer les associations employeuses et gestionnaires des associations strictement bénévoles réparties ensuite selon leur secteur d'activité. Depuis quelques années, une vision tripartite de la vie associative se diffuse entre petites, moyennes et grandes associations au regard notamment du nombre de salariés ainsi que de la taille de leur budget. L'enjeu est **d'introduire une variable territoriale** pour construire une **typologie pertinente** distinguant les **associations locales ou de proximité**, les **associations intermédiaires** dont le rayonnement va au-delà de l'échelle communale (de l'agglomération à la région), les **associations extraterritoriales** qui se singularisent par une capacité de projection et d'intervention dans des territoires sans ancrage local historique. Les deux facteurs mis en avant par Fourdrignier (2010), le **siège social de l'association** et la **place du territoire dans le projet associatif**, sont-ils des facteurs suffisants pour étudier les rapports des associations aux territoires ? La croisement entre la taille des associations et leurs territoires s'avère heuristique dans certaines analyses. Ainsi dans le champ de la santé, Fleuret (2006) distingue « les associations gestionnaires de service qui tendent à intégrer ce système et une nébuleuse **d'associations moins structurées et peu repérables** qui forment des « **territoires de l'invisible** ».

### 3. Les rapports ambivalents des associations aux territoires

Faut-il cesser de penser les rapports des associations aux territoires existants et basculer dans un paradigme strictement constructiviste pour comprendre **comment les dynamiques associatives participent à la construction de nouveaux territoires** ? Cet enjeu théorique posé par le groupe « fait associatif et territoires » est rarement pris à bras le corps dans la littérature repérée. L'approche constructiviste est combinée avec une conception plurielle où les territoires produits par les associations sont mis en tension avec l'impact des territoires administratifs sur la structuration du monde associatif. Ainsi, Fourdrignier (2010) articule le **territoire vécu** entendu comme espace des pratiques et des identités associatives, le **territoire stratégique** où les associations transforment leur périmètre géographique d'intervention et le **territoire institutionnel** auquel les associations adaptent leurs projets et organisations aux contraintes politico-administratives.

#### **Entre les territoires associatifs sous influence institutionnelle des politiques publiques et les associations productrices de territoire, comment penser leur articulation ?**

Au regard de l'importance des isomorphismes institutionnels dans la structuration des associations gestionnaires et employeuses, **les territoires associatifs sont sensibles aux changements des régulations sectorielles**. La déssectorisation induite par l'introduction de régulation concurrentielle dans le médico-social est à cet égard emblématique. Plusieurs articles montrent comment la mise en concurrence entre associations d'aide à domicile et avec des entreprises privées lucratives ont modifié les territoires d'intervention des associations. Pour autant, la capacité des associations à construire des « proximités organisées » (Leroux et al., 2012), à s'organiser collectivement en réseau (Penon, 2020) peut permettre « des ententes de non rivalités et le respect des territoires légitimes ». Des associations peuvent cependant être le terrain d'expérimentation et de **partenariat entre les acteurs des champs médical et social sur un territoire** (Petiau, 2019) qui redéfinissent et négocient les espaces d'intervention des professionnels. Au-delà du secteur médico-social, il serait intéressant d'avoir des évaluations sur les impacts de la progression de la commande publique sur les évolutions des territoires d'action des associations gestionnaires.

D'autres articles montrent **comment les associations façonnent les territoires notamment en milieu rural**. Des coordinations associatives qui fédèrent de multiples initiatives comme sur le plateau de Millevaches dans le Limousin (Cottin-Marx, 2015) permettent une résilience face au

retrait de services publics et une politique d'accueil de nouveaux résidents. Les associations peuvent également jouer un rôle important dans la **production de communs territoriaux**. Par exemple, les associations syndicales jouent un rôle dans la sécurisation du risque inondation (Brochet et al., 2021). Enfin, deux articles rappellent la capacité des « associations professionnelles » d'éleveurs (Billaudeau, 2010) ou de pêcheurs (Drouot et al., 2019) à **valoriser des savoir-faire et production locales** par la création de label ou le lancement d'une marque contribuant au rayonnement territorial.

Les ambivalences des interactions locales entre les collectivités locales publiques et les associations sont un sujet souvent abordé donnant lieu à des typologies. Ainsi, Foufrignier (2010) distingue **trois types de stratégies** : **l'adaptation** des associations à l'élargissement des compétences des collectivités, **la substitution** de l'action publique à l'action associative et **la collaboration** des responsables associatifs à la co-construction de l'action publique. Si la **discontinuité entre la géographie de l'action associative et le territoire administratif** est depuis longtemps actée (Roméro, 2010), reste à savoir si l'on peut penser les nouveaux territoires produits par les associations en dehors de leur articulation avec les collectivités locales et d'une oscillation entre un **dialogue équilibré** entre associations et pouvoirs publics et une **instrumentalisation** (Labit, 2010 ; Demoustier, 2005) des premières par les seconds

### La dialectique territoriale entre l'agir pour ou avec et l'agir contre des acteurs associatifs

Sur les répertoires d'actions locales des associations, il est possible de repérer deux littératures. La première met en avant l'agir pour ou l'agir avec des acteurs associatifs. Elle montre que **les associations sont à l'origine de nombreuses initiatives de développement local**, elles sont porteuses de nombreux projets collectifs d'habitants, sont les catalyseurs de partenariats, les producteurs de nouveaux rapports villes-campagnes (Rieutort, 2007), etc. D'autres publications analysent comment à travers la **constitution d'associations s'exprime une conflictualité liée aux usages de l'espace** (Torre et al., 2016), comment s'organisent des oppositions à des projets d'infrastructures (Fabrue, 2003) ou d'aménagements urbains par l'Etat, des collectivités locales ou des entreprises. Certains articles (Buclet, N. & Salomon, D., 2012) montrent comment des **espaces de dialogue et de négociation entre associations, élus et autres parties prenantes** sont l'aboutissement d'une mobilisation contestataire qui oblige chacun à faire évoluer sa posture de départ. Ainsi, les tables de quartier, associations locales fruits d'une expérimentation nationale financée par l'Etat, sont progressivement **passées d'une posture conflictuelle à la valorisation de logique partenariale**, « témoignage d'une forme d'institutionnalisation relative de la dynamique » (Louis, 2019).

### Les associations, productrices de lien social et de mixité... mais aussi de sécurisation et gentrification des territoires ?

La mise en évidence des ambivalences du rapport associatif au territoire est aussi repérable quant à la nature des relations sociales entre associations. Toute une littérature met en avant le rôle structurant du tissu associatif pour le « vivre ensemble » par la mise en place de **lieux de sociabilité et de convivialité** (Regourd, 2007), le **maintien du lien social** en milieu rural (Malet, 2009), de **nouvelles sociabilités de proximité** pour éviter l'anomie sociale, voire la violence (Demoustier, 2005). Les organisations culturelles et créatives dans les quartiers, à commencer par les associations locales, peuvent avoir un rôle clé dans l'émergence **d'espaces de rencontre et de croisement ouverts aux habitants** (Michel et Bioteau, 2020). Les associations contribuent aussi à la construction de « **territoires rassurants** » (Blanc, 2019) ouvrant l'accès à des activités sportives pour des minorités discriminées.

Pour autant, d'autres analyses relevant d'une sociologie urbaine critique montrent que **les associations d'habitants ou de quartier peuvent favoriser l'entre soi sans véritablement**

prise sur la ségrégation liens sociaux ou la gentrification de certains quartiers (Vermeersch, 2006).

#### 4. Les associations, point aveugle de la littérature sur l'ESS et les territoires ?

Dernier constat révélateur de ce premier tour de la littérature francophone, cette dernière apparaît bien plus prolixe sur les rapports entre économie sociale et solidaire (ESS) et territoire. **Le risque de rabattement analytique du fait associatif sur l'ESS** semble particulièrement prégnant en France. La problématique territoriale n'y échappe pas. Ainsi, les associations comme entités ne sont pas mises en exergue dans les analyses en termes de « gouvernance territoriale des organisations de l'ESS » et des « territoires cognitifs et axiologique » proposées par Colletis, Gianfaldoni et Richez-Battesti (2005). De même, les interactions entre ESS et territoire tant dans la transformation des économies territoriales que dans l'institutionnalisation de l'ESS comme secteur l'action publique territoriale (Pecqueur, Itciana, 2012) ne laissent guère entrevoir de spécificités associatives. Les cinq types de territoires (territoire sociétal, le territoire réticulaire, le territoire physique, le territoire administratif et le territoire de production de l'action) mis en avant par les chercheurs du CRISES (Bouchard et al., 2005) pour analyser les impacts territoriaux de l'économie sociale seraient a priori pertinents pour saisir les rapports territoriaux des associations.

Cette indistinction peut-être perçue comme problématique tant le rapport (extra) territorial des stratégies de fusion des groupes de l'économie sociale pour atteindre une taille critique, de croissance externe ou de duplication France entière de certaines entreprises sociales ou fédérations associatives semblent bien loin de l'ancrage local de nombreuses associations de moyenne et de petite taille. Comme le rappelle Bioteau et Fleuret (2014), il ne faut **pas idéaliser la dimension locale de l'ESS dont bien des pans s'affranchissent**.

Mieux saisir les apports des associations dans les interactions entre ESS et territoires est sans doute une piste à explorer. Ainsi, Demoustier (2010) articule les « bassins de vie autour desquels s'organise la vie associative de proximité » et les zones d'emploi où se trouvent davantage les coopératives. Sur un plan purement statistique, **les territoires de l'emploi coopératif ne recourent pas pleinement celui de l'emploi associatif** (CNCRES, 2017). Savoir si le facteur taille de l'organisation joue plus que le statut associatif ou coopératif, si les lieux de vie et d'engagement des responsables associatifs importe davantage que l'intensité concurrentielle d'entreprises privées ou les échelles de régulations publiques dans le rapport des associations aux territoires appellent à de nouvelles recherches.

# LES ENJEUX ET THEMATIQUES DE CONNAISSANCE

## 1. Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ? Pour un changement de paradigme.

### Du territoire comme support de l'action associative aux territoires construits par les associations

Faut-il cesser de penser les rapports des associations aux territoires existants et basculer dans un paradigme strictement constructiviste pour comprendre **comment les dynamiques associatives participent à la construction de nouveaux territoires** ? Cet enjeu théorique posé par le groupe « fait associatif et territoires » est rarement pris à bras le corps dans la littérature repérée. En général, le territoire est analysé comme un contexte, un cadre ou un support par rapport auquel les associations adaptent leurs actions, cherchent à être pris en compte par et à influencer les acteurs et institutions locaux, à commencer par les collectivités territoriales.

Ce renversement paradigmatique peut-être formulé de plusieurs manières. Si l'on **ne considère plus le territoire au titre de l'enveloppe administrative** à partir de laquelle **les associations se positionnent**, il convient de considérer que **l'association est un territoire en elle-même**. En s'interrogeant sur **ce que produit l'association**, on identifie alors que l'association est un moteur de fabrique de territoires, mais aussi de nouvelles disparités locales, enjeux qui demeurent insuffisamment perçus par les associations elles-mêmes et par le monde politique qui les entoure.

Une seconde formulation ne cherche pas à penser le(s) territoire(s) d'une association mais la capacité de **production de territoire spécifique de la « vie associative » dans son ensemble et sa diversité**. Autrement dit, il s'agit d'analyser dans quelle mesure les associations comprises comme un nouvel acteur collectif sont à même de proposer un autre rapport au territoire que ceux de spécialisation productive localisée ou par sectorisation administrative.

Une dernière formulation plus prospective et radicale se demande dans quelle mesure la **vie associative invente les territoires de demain face aux crises successives** (financière, climatique, sanitaire, démocratique). Il s'agit moins de saisir la spécificité du rapport aux territoires des associations par comparaison à d'autres acteurs locaux (entreprises, collectivités locales etc.) mais plutôt de dessiner comment elles sont à même de proposer **« un rapport à un autre territoire »**. Autrement dit, cela renvoie à la capacité des acteurs associatifs à être à l'initiative du cadrage du périmètre et les enjeux des territoires, à identifier et à répondre aux besoins des habitants, à expérimenter localement de nouveaux modes de vie, à mobiliser et faire coopérer une pluralité d'acteurs et d'institutions, à relocaliser la production de biens et de services pour les populations, etc.

L'exploration d'un paradigme constructiviste ouvre à une conception où les territoires produits par les associations sont mis en tension avec l'impact des territoires administratifs sur la structuration du monde associatif. Ainsi, Fourdrignier (2010) articule le **territoire vécu** entendu comme espace des pratiques et des identités associatives, le **territoire stratégique** où les associations transforment leur périmètre géographique d'intervention et le **territoire institutionnel** auquel les associations adaptent leurs projets et organisations aux contraintes politico-administratives.

## 2. Combiner approches quantitative et qualitative pour comparer les situations et qualifier les trajectoires territoriales des associations

Les recherches manquent pour esquisser une **géographie des associations**. Comme la revue de la littérature l'a montré, il y a un **déficit de données sur la dimension spatiale et territoriale** des associations. Soit la question associative est abordée comme un paramètre de problématiques territoriales plus larges (mobilité, transition écologique, emploi, lien social, citoyenneté, ruralité, etc.). Les associations sont alors considérées comme des acteurs/opérateurs parmi d'autres de la prise en charge des enjeux et besoins d'un territoire. Soit la vie associative fait l'objet de statistiques spécifiques où la variable territoriale est réduite aux échelons administratifs à partir desquels on dénombre un certain nombre de caractéristiques sectorielles et socio-économiques.

Il convient de renforcer la **production de données territoriales sur la vie associative** en combinant des approches qualitative et quantitative. Une première piste méthodologique serait de conduire **un travail de monographies longitudinales**, soit dans des territoires bien définis et de petite taille, soit dans un secteur d'activité sur un périmètre spatial réduit. Il s'agit alors de saisir les **trajectoires territoriales** d'associations sur plusieurs années au regard de l'évolution de leur écosystème. Un tel dispositif méthodologique requiert une capacité à mobiliser un **réseau local de collecte de données**, une **grille de recension**, un **suivi longitudinal** des structures associatives et une **modélisation** sur le temps long.

Sur le plan statistique, l'enjeu est d'introduire une **variable territoriale** pour construire une typologie pertinente distinguant par exemple les **associations locales ou de proximité**, les associations intermédiaires dont le **rayonnement va au-delà de l'échelle communale** (de l'agglomération à la région), les **associations extraterritoriales** qui se singularisent par une capacité de projection et d'intervention dans des territoires sans ancrage local historique. De ce point de vue, le siège social de l'association et la place du territoire dans le projet associatif sont-ils des facteurs suffisants pour dépasser les échelons administratifs comme des approximations par défaut du territoire ? Les différents rapports aux territoires des associations viendraient enrichir et croiser les autres facteurs de compréhension de la diversité associative (montants des budgets et types financement, secteurs d'activité, nombre de bénévoles et salariés, etc.).

L'enjeu méthodologique est aussi celui de la **collaboration entre chercheurs et responsables associatifs** dans le cadrage et la production de connaissances territorialisées sur la vie associative, l'interprétation et le suivi des données produites. De ce point de vue, des dispositifs du type observatoires locaux de la vie associative associant laboratoire de recherche, têtes de réseau associative et collectivités locales assureraient continuité et usage en contexte des données et analyses produites.

### Quelle valeur territoriale des associations ?

Par valeur territoriale, il ne s'agit pas de rendre compte ici de l'utilité sociale ou de l'impact d'une association dans un territoire. Cette approche organisationnelle des résultats et des impacts de l'action associative est réductrice. Les dimensions évaluées comme les indicateurs proposés relèvent de plus en plus d'une logique de mesure d'impacts qui répond avant tout aux attendus des financeurs publics et privés et induit un rapport instrumental et gestionnaire des apports des associations au territoire .

Aussi, la notion de valeur territoriale renvoie ici aux **plus-values de l'écosystème associatif** lui-même, de **la vie associative territoriale dans son ensemble**, et des apports du système d'interactions des associations avec les acteurs du territoire. Il s'agit de rendre compte **des**

**contributions trop souvent invisibles** des associations à la richesse des territoires et au bien-être de ses habitants. La valeur territoriale suppose donc de mieux qualifier les modalités (concurrence, coopération, conflit, indifférence) et l'intensité des interactions avec les autres acteurs dans la production des territoires.

La **valeur territoriale est multidimensionnelle**. Elle ne saurait se réduire à l'estimation de la valeur monétaire des associations au développement économique d'un territoire. Comment peut-on rendre compte transversalement des valeurs créées par les associations à l'échelon territorial sur les enjeux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, démocratiques et écologiques ?

- ✓ Comment mieux évaluer la capacité des associations à créer des liens et de la mixité face aux fragmentations sociale et territoriale ? Comment apprécier leur contribution au maintien et à la mobilité des populations, aux échanges entre résidents historiques et nouveaux arrivants d'un territoire ?
- ✓ Face aux multiples dispositifs de participation directe des citoyens à la vie locale, dans quelle mesure les associations innovent pour continuer à être des acteurs d'une démocratie locale, intermédiaires de l'expression et des besoins des habitants ?
- ✓ Alors que les associations sont porteuses d'emplois, de services et d'infrastructures dans les territoires, comment peut-on rendre compte d'une économie associative territoriale qui contribue à une conception plurielle de la richesse ? Comment légitimer le rôle économique des associations dans sa capacité à créer localement les ressources spécifiques, à générer et réinvestir des flux monétaires dans l'économie du territoire et à mobiliser des apports non monétaires comme le bénévolat ?
- ✓ Acteurs historiques du développement durable, comment les associations favorisent-elles la résilience des territoires et de relocalisation des biens et services produits face aux impératifs de la transition écologique ?

Méthodologiquement, la valeur territoriale suppose une capacité des acteurs associatifs à qualifier avec les chercheurs le **rapport au territoire que l'on cherche à évaluer** (contributions au développement, à la richesse, à l'attractivité, à la résilience, à la cohésion territoriale ?) ainsi qu'à **coconstruire des critères et indicateurs** à la fois quantitatifs et qualitatifs, monétaires et non monétaires. L'autre manière d'appréhender la valeur territoriale est d'évaluer quelle serait la vie économique, démocratique, sociale et culturelle d'un territoire sans les associations ?

## **Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit de territoire ?**

La crise financière de 2008, l'aggravation du dérèglement climatique, la crise sanitaire et le déficit démocratique reconfigurent par touches successives notre rapport aux territoires. Face à ces mutations, comment les associations participent-elles d'une reconfiguration des territoires ?

Alors que la vie associative a été particulièrement bousculée par la vie européenne et le régime de la concurrence promu à cet échelon, peut-on en observer des effets à l'échelon territorial ?

Souvent mise en avant par les responsables associatifs pour faire valoir une logique d'implantation spécifique, comment mieux définir et caractériser la notion d'ancrage local des activités et des emplois associatifs ? Qu'est-ce qui relève du facteur territorial par rapport à d'autres variables comme l'importance des services relationnels et de care ou la surreprésentation des petites et moyenne associations ?

Si la pandémie de la COVID et les vagues de confinements ont été un accélérateur du télétravail, y compris dans les associations, elle a aussi été révélateur de l'importance de la proximité géographique des bénévoles et salariés associatifs pour construire des solidarités locales. Celles-ci interrogent en retour les nouvelles logiques de localisation des activités associatives qu'induit le

développement de la commande publique, parfois favorable à l'intervention d'associations extraterritoriales.

Les associations s'interrogent par ailleurs sur l'environnement numérique et sa mutation. Sont-ils des opportunités de liens et d'actions collectives supplémentaires ou contribuent-ils d'une forme de pratique individualiste et consumériste qui fragilise l'engagement associatif ? Sont-ils de nature à dynamiser la vie associative et démocratiser la vie publique, ou à l'inverse, constituent-ils une menace sur le lien associatif et sur la délibération collective ?

Le numérique ne doit pas être abordé en opposition à la proximité et au lien social. Il contribue également à l'élargissement de la base de l'engagement, au renouvellement de ses formes, et à une « démocratisation » de la vie associative.

L'entrée territoriale est-elle alors la bonne pour poser la question du risque numérique sur les enjeux de lien sociaux, de citoyenneté et de démocratie ?

Il serait en revanche utile d'analyser comment les associations en proximité travaillent sur les enjeux numériques. Il serait également intéressant d'étudier quels ont été les impacts territoriaux du numérique liés à la crise COVID, pour les organisations des associations et pour leurs actions, pour le bénévolat associatif et en particulier pour les personnes les plus éloignées du numérique.

La relation des associations aux collectifs citoyens, qui s'emparent plus facilement des outils numériques, et qui ont des positionnements dans les territoires à côté des associations sera également à interroger.

## **Quelle organisation territoriale des associations et de la vie associative ?**

Que nous apprend l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ? Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre associations, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorables à l'action collective et recherche d'une relation singulière sinon exclusive aux pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et de leurs modèles socio-économiques d'une part, et des environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part ?

Les fédérations se sont historiquement organisées sectoriellement et les logiques de regroupement et de représentation des acteurs associatifs demeurent fortement influencées par la segmentation et sectorisation des politiques publiques. A quelles conditions et selon quels processus le territoire peut-il être l'échelle de la construction de coalitions à même d'agir transversalement au nom de la vie associative ? Dans quelle mesure les associations peuvent-elles ou doivent-elles collectivement être porteuses d'une vision et d'un projet spécifique de territoire ? Comment l'approche territoriale permet aussi de penser une action associative multi-niveaux, du local à l'international ? Quels sont les effets des différentes formes de réseaux - en particulier des têtes de réseaux - dans la diffusion de la contribution associative aux territoires ?

La question de l'organisation territoriale des associations et de la vie associative amène à qualifier les interactions des associations entre elles et avec les autres acteurs du territoire, à mieux qualifier la densité, les dynamiques associatives, la coopération, la concurrence, la coopération.

Cette réflexion nous conduit également à un dépassement de l'approche strictement juridique des associations pour prendre en compte localement des associations de fait et des collectifs qui ne se structurent pas sous forme associative. Comment analyser les actions collectives territorialisées

qui, bien que démocratiques et désintéressées, ne fonctionnent pas selon les modalités de l'adhésion, de l'élection et de la représentation historiquement proposées par les fédérations ?

# LISTE DES CONTRIBUTEURS AU GROUPE DE TRAVAIL

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des contributrices et contributeurs à ce groupe de travail.

## Pilotage

Laurent Fraisse, Membre du Comité scientifique de l'Institut, socio-économiste, membre associé au LISE. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif

## Animation et organisation

Frédéric Dohet, Délégué Général de la Fondation RTE

Marie Fare, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2

Floriant Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif

Claire Breschard, Chargée de mission de l'Institut français du Monde associatif

## Liste des acteurs et actrices invités

Patricia Andriot, Cheffe de projet ruralité – Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

Cécile Bazin, Directrice de Recherches & Solidarités

Jean-Damien Collin, Délégué général de la Fondation de France Grand Est

Christine Edel, Directrice Cohésion sociale et vie des quartiers à la Ville de Mulhouse

Erwann Favre, Délégué Régional du Mouvement Associatif Occitanie

Charles-Benoît Heidsieck, Président fondateur du RAMEAU

Pierre-Edouard Martin, Directeur adjoint de l'IREV, Centre de ressources Politique de la ville en Hauts-de-France

Sandrine Percheval, Responsable de projets, ADRETS (05)

Sylvain Rigaud, Chargé de mission, Réseau National des Maisons d'Associations

Guillaume Rodelet, Directeur de la Fédération nationale Familles rurales

Stéphanie Torrealba, Directrice adjointe de l'Union Nationale des CPIE

Christelle Briatte, Responsable Vie Associative et solidarités de proximité, Ville d'Amiens

Chantal Bruneau, Administratrice du Haut Conseil à la Vie Associative

Frédéric Dohet, Délégué Général de la Fondation RTE

Frédérique Le Monnier, Déléguée Générale de la Fondation GRDF

Niki Vouzas, Directrice de la communication, Fédération nationale Familles rurales

Cécile Sornin, Adjointe au Maire chargée de la vie participative à la Ville de Mulhouse

Dominique Chevalier, Vice-Présidente, UNICEF France

David Chaufer, Directeur Général, Ethnos

Yann Ulliac, Directeur, Observatoire des partenariats

### **Liste des chercheurs et chercheuses invités**

Emmanuel Bioteau, Professeur de Géographie, laboratoire ESO (UMR 6590 CNRS), co-Directeur du Master GTDL-CDET, Université d'Angers

Maryline Filippi, Professeure d'économie à Bordeaux Sciences Agro, Université de Bordeaux, Chercheuse associée à INRAE AgroParisTech, Université de Paris Saclay

Hélène Chauveau, Chargée de projet Science et Société à l'Université Lumière Lyon 2

Patrick Gianfaldoni, Maître de Conférences en Sciences Économiques, Chercheur au Laboratoire Biens Normes Contrats (LBNC - EA 3788), Université Avignon

Lucile Manoury, Responsable d'études et maitresse de conférences associée au Master Politiques Sociales de l'Université d'Avignon.

Bernard Pecqueur, Enseignant-Chercheur, Professeur rattaché au laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes

Bertrand Sajaloli, Maître de conférences, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Orléans

Romain Gallart, Coordinateur, Association APPUI